

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3043

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : Aménagement d'un parc de stationnement rue du Stade - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geurjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geurjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3043**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : **Aménagement d'un parc de stationnement rue du Stade - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'inscription de l'opération de requalification de l'îlot Touchagues entre la place de la République et la rue Reynier à Saint Cyr au Mont d'Or, à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014.

Le planning de cet aménagement a été différé au prochain mandat permettant l'aménagement d'un parc de stationnement rue du Stade sur les financements ainsi libérés.

Le projet a reçu la validation du Conseil de communauté par délibération n° 2012-2674 du 9 janvier 2012.

La rue du Stade est une voie à double sens dont la continuité des cheminements piétons n'est pas assurée. L'offre de stationnement, réduite, conduit à un stationnement anarchique des automobiles et des cars lors des manifestations sportives. Un emplacement réservé au profit de la commune à l'angle de la rue du Stade et du chemin de Champlong permet l'extension du parc d'activités sportives.

La Communauté urbaine de Lyon a acquis la parcelle AK 118 située à l'angle de la rue du Stade et de la route de Saint Romain en 1971 en vue de la création d'une voie nouvelle dont le projet a été, depuis, abandonné.

L'aménagement d'un parc de stationnement sur cette parcelle résout les problèmes de stationnement liés à l'usage du stade. Il peut également être utilisé comme parc-relais pour les personnes désirant emprunter les transports en commun circulant sur la route de Saint Romain.

Le projet prévoit donc :

- la réalisation d'un trottoir au nord de la parcelle,
- la création de 2 places de stationnement pour autocars et de 49 places de stationnements de véhicules légers dont 2 places personnes à mobilité réduite (PMR).

La réalisation des travaux d'aménagement est prévue au 2° semestre 2012.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 120 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés et la création de 2 places de stationnement PMR.

Le Conseil de communauté est saisi pour approuver l'individualisation d'une autorisation de programme pour la phase travaux d'un montant de 290 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement d'un parc de stationnement rue du Stade à Saint Cyr au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération n° OP09O2735 pour un montant total de 290 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartie selon l'échéancier suivant :

- 290 000 € TTC en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.